



# La question des nuisibles en Pension de famille

Comprendre, prévenir et agir face à un  
enjeu sanitaire et organisationnel

# La question des nuisibles en Pension de famille

## **Un enjeu souvent sous-estimé mais central dans le quotidien des structures**

**En Pension de famille, le logement constitue le socle du projet d'accompagnement. À ce titre, les conditions matérielles de vie, le confort et la décence des logements occupent une place essentielle dans la stabilisation des parcours et le sentiment de sécurité des résidents.**

Parmi les difficultés rencontrées sur le terrain, la question des nuisibles, et plus particulièrement celle des punaises de lit, s'impose comme une problématique à la fois concrète, sensible et parfois durable.

Les infestations peuvent survenir dans des contextes variés : arrivée d'un nouveau résident, récupération de mobilier, déplacements fréquents, fragilités liées à l'isolement ou à l'état de santé.

Elles génèrent des conséquences multiples : inconfort physique, atteinte au bien-être psychologique, sentiment de honte ou de stigmatisation pour les personnes concernées, mais également surcharge de travail, tension organisationnelle et inquiétudes pour les équipes.

Dans des structures collectives accueillant des publics en situation de grande vulnérabilité, ces situations peuvent rapidement dépasser le cadre strictement technique pour devenir un véritable enjeu sanitaire, relationnel et institutionnel.

## Le choix d'un éclairage spécifique : pourquoi un zoom dédié aux nuisibles ?

Face à la récurrence des situations signalées par les professionnels du territoire, il est apparu pertinent de proposer un temps de travail spécifique consacré à cette thématique.

L'objectif n'était pas uniquement d'apporter des réponses techniques, mais également de :

- mieux comprendre les mécanismes d'apparition et de propagation des nuisibles ;
- outiller les équipes dans leurs pratiques quotidiennes ;
- sécuriser les interventions auprès des résidents ;
- harmoniser les repères et les méthodes à l'échelle territoriale.

Ce zoom s'inscrit ainsi dans une logique de soutien aux pratiques professionnelles, en reconnaissant pleinement la complexité des situations rencontrées et les limites auxquelles les équipes peuvent être confrontées.

## L'intervention de l'entomologiste : apports scientifiques et mise en perspective terrain

L'intervention d'un entomologiste a constitué un apport central de ce travail. Elle a permis d'introduire un regard scientifique rigoureux, tout en restant accessible et directement applicable aux réalités des Pensions de famille.

Les échanges ont notamment porté sur :

- l'identification précise des nuisibles, en particulier des punaises de lit, afin d'éviter les confusions fréquentes avec d'autres insectes ;
- la compréhension de leur cycle de vie, de leurs modes de déplacement et de reproduction ;
- les conditions favorisant leur installation et leur persistance dans les logements ;
- les erreurs courantes pouvant involontairement aggraver une infestation.

Ce temps d'intervention a également permis de rappeler que la présence de nuisibles n'est pas liée à un défaut d'hygiène individuelle, mais à des facteurs structurels, environnementaux et contextuels. Ce rappel est essentiel pour lutter contre les représentations stigmatisantes et pour maintenir une posture professionnelle respectueuse des résidents.

## Prévention, détection et intervention : des repères partagés

Au-delà des apports théoriques, l'intervention a permis de clarifier les leviers d'action mobilisables par les équipes.

Une attention particulière a été portée à la prévention et à la détection précoce, considérées comme des éléments déterminants pour limiter la propagation.

Les échanges ont mis en évidence l'importance :

- d'une vigilance régulière dans les logements et les parties communes ;
- de repères simples pour identifier les signes d'alerte ;
- d'une communication claire et rassurante avec les résidents dès les premiers soupçons.

Concernant les interventions, il a été rappelé que les méthodes doivent être adaptées au degré d'infestation, à la configuration des logements et aux capacités réelles des structures.

Les pratiques fréquemment mobilisées par les équipes (vapeur haute température, aspiration, utilisation de terre de diatomée, gestion du linge) ont été analysées, en soulignant leurs apports mais aussi leurs limites lorsqu'elles sont utilisées seules.

## Un protocole opérationnel pour sécuriser les pratiques

À l'issue de ce travail, un protocole opérationnel a été élaboré et diffusé auprès des professionnels du département.

Ce document vise à offrir un cadre commun, tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités de chaque structure.

Le protocole repose sur une démarche progressive et structurée :

- identification et confinement des zones concernées ;
- organisation du traitement du linge et des textiles ;
- gestion du mobilier et des objets personnels ;
- mobilisation de méthodes complémentaires de lutte ;
- suivi dans le temps et prévention des récidives.

Il intègre également des ressources utiles : contacts d'expertise, types de prestations existantes, outils techniques et repères pratiques.

L'objectif est de soutenir les équipes dans la prise de décision, de limiter les improvisations en situation d'urgence et de favoriser des interventions coordonnées.

## Une problématique partagée à l'échelle du territoire

Les échanges entre structures ont permis de mettre en évidence un constat largement partagé : malgré l'investissement des équipes, la gestion des nuisibles demeure un défi majeur à l'échelle départementale. Lorsque les infestations deviennent importantes ou concernent des objets non lavables,

les moyens internes montrent rapidement leurs limites.

Le recours à des entreprises spécialisées apparaît alors indispensable. Toutefois, le coût de ces interventions représente un frein significatif pour de nombreux gestionnaires, entraînant parfois des délais d'action incompatibles avec l'urgence sanitaire.

Cette réalité met en tension les équipes, prises entre la nécessité d'agir rapidement et les contraintes financières et organisationnelles.

## Vers une logique de mutualisation des moyens

Dans ce contexte, une piste de réflexion a émergé de manière collective : celle de la mutualisation d'équipements spécifiques et coûteux, mais particulièrement efficaces.

Parmi les outils identifiés, la tente chauffante permettant le traitement thermique d'objets non lavables apparaît comme une solution pertinente.

Difficilement accessible pour une structure isolée, ce type de matériel pourrait faire l'objet d'une acquisition collective et être mobilisé à l'échelle du territoire selon les besoins.

Cette logique de mutualisation s'inscrit pleinement dans une dynamique de coopération entre Pensions de famille et vise à renforcer les capacités d'action des équipes.

Les objectifs poursuivis seraient notamment :

- **une réduction des coûts liés aux infestations ;**
- **une intervention plus rapide dès les premiers signes ;**
- **une limitation des risques de propagation ;**
- **un appui concret et opérationnel aux professionnels.**

## Une problématique transformée en levier de réflexion collective

Ce zoom sur la question des nuisibles a permis de transformer une problématique souvent vécue comme subie en un objet de réflexion collective et structurée.

En outillant les équipes, en partageant des repères communs et en explorant des solutions mutualisées, cette démarche contribue à renforcer la sécurité sanitaire, le confort des résidents et la qualité des conditions de travail.

Elle illustre également l'intérêt d'aborder les enjeux du quotidien, parfois considérés comme secondaires, comme des leviers essentiels de stabilisation des parcours et de respect de la dignité des personnes accueillies.



## Protocole : Préconisations en cas d'infestation avérée de punaises de lit

### 1. Mesures immédiates de confinement

- Rien ne doit sortir de la pièce infestée (linge, objets, mobilier) afin de limiter les risques de propagation.
- Les effets personnels doivent être placés dans des sacs hydro-solubles, afin de pouvoir être traités sans manipulation supplémentaire.

### 2. Traitement du linge

- Lavage à 60 °C minimum de tout le linge (vêtements, draps, textiles).
- Possibilité de congélation des objets ou textiles sensibles pendant 72 heures à -18 °C, lorsque le lavage est impossible.

### 3. Traitement du mobilier et de la literie

- Utilisation d'une couche de plastique fin pour isoler les matelas en attendant traitement ou remplacement.
- Élimination du mobilier non indispensable ou trop détérioré, difficile à désinfecter correctement.

### 4. Méthodes de traitement complémentaires

- Application de terre de diatomée sous forme de spray dans les zones accessibles.
- Application de terre de diatomée en poudre dans les interstices ou zones inaccessibles (plinthes, fissures).
- Utilisation de la vapeur (nettoyeur vapeur haute température) sur les surfaces contaminées.
- Aspiration régulière, avec destruction ou isolement (congélation) immédiat du sac d'aspirateur.

### 5. Détection

- Possibilité de recourir à des chiens détecteurs de punaises pour cibler précisément les zones infestées.
- Mise en place de cartons noirs dans les zones à risque pour repérer la présence de nuisibles (méthode de détection passive).





## Ressources identifiées

- Une prise de contact est possible avec un entomologiste spécialisé pour documentation ou suivi : jmberanger62@gmail.com
- Les Compagnons Bâtisseurs peuvent être mobilisés pour des interventions ponctuelles : remplacement de mobilier, petites réparations favorisant la prévention des infestations.
- Le recours à une tente chauffante peut être envisagé pour le traitement thermique d'objets non lavables.
- Référentiel d'entreprises sérieuses à contacter :  
<https://sedcpl.expertise-detection-caninepunaises-de-lit.fr/#sud-est>



Maquette / Illustrations :

**Mathieu Long**

wath.fr



Financé par



Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logement



Dirigé par M. Riadh MLISS  
Chef de projet en santé mentale